

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 49.

JEUDI, 7 DECEMBRE 1882

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

## AVIS PARTICULIER

AUX ABONNÉS RETARDATAIRES

Plusieurs fois déjà nous nous sommes adressé à nos abonnés retardataires pour les prier de nous payer ce qu'ils doivent. Quelques-uns seulement ont répondu à notre appel. Nous regrettons infiniment de renouveler notre demande.

La bonne volonté de nos abonnés ne suffit pas pour payer tous les frais que nécessite une publication comme *L'Opinion Publique*. Tous les jours il faut déboursier de l'argent, et si les abonnés ne payent pas, il est impossible de faire fonctionner la machine. Il faut que nos abonnés règlent leurs comptes. Nous insistons fortement sur ce point. Nous espérons cette fois être bien compris. Cet avis s'adresse particulièrement aux retardataires.

L'administration, rencontrant de très grandes difficultés pour collecter en dehors de Montréal, a décidé que, si au 15 DÉCEMBRE prochain, les abonnés de la campagne n'ont pas payé ce qu'ils doivent, elle se prévaudra de son droit pour exiger \$3.50 au lieu de \$3.00 par an quand l'abonnement est payé d'avance.

Nous espérons que nos débiteurs feront leur possible et qu'ils éviteront les désagréments qui résulteraient certainement de leur négligence, s'ils ne s'acquittaient pas envers nous.

L'ADMINISTRATION.

## SOMMAIRE

TEXTES : L'église de Bon-Secours, par A. D. DeCelles.—Un ménage poétique, par l'abbé H.-R. Casgrain.—David Tétu et les raiders de Saint-Alban (suite).—Choses et autres.—Au Lutrin, par Charles Frank.—Sciences.—Poésie : Je voudrais, par A. Fish.—Notre feuilleton.—Les tirés de l'empereur, par A. de la Rue.—Conseils et maximes à méditer.—Notes commerciales.—De tout un peu.—Pensées.—Aventure tragique de trois mouches, par Mélanie.—Mme Victoria Woodhull.—Nouvelles diverses.—Tribunaux comiques.—Variétés.

GRAVURES : L'île de Vancouver dans la Colombie Anglaise.—Joies et misères des petits oiseaux.—Le Lutrin.

## L'ÉGLISE DE BON-SECOURS

L'église de Bon-Secours, que les vaillantes plumes de nos confrères de Montréal ont si bien défendue contre la pioche du démolisseur déjà levée contre ses vieux murs, a eu de bien singulières vicissitudes. Sait-on qu'après l'incendie de 1754, qui a fait disparaître la première église de ce nom, le temple actuel a failli ne pas être rebâti à l'endroit où il se trouve aujourd'hui ? Il a été question, il y a quelques jours, de le démolir pour élever à sa place une gare de chemin de fer ; on voulait, il y a plus d'un siècle, construire des casernes sur les ruines de la première église de Bon-Secours. Les citoyens de Montréal s'opposèrent à ce projet, tout comme leurs descendants de nos jours, et ils réussirent. L'histoire se répète.

On était alors en 1766 ; la garnison anglaise, qui occupait la ville depuis la conquête, logeait à droite et à gauche chez les particuliers. L'autorité militaire voulut mettre fin à ce système de logement de par la ville, et donna ordre aux soldats d'élire domicile dans un vaste bâtiment transformé en casernes. Les soldats qui appréciaient fort l'hospitalité canadienne, paraît-il, et la trouvaient aussi attrayante que l'hospitalité écossaise, ne goûtèrent pas le changement. Aussi le 2 janvier 1767 ils mirent le feu aux casernes qu'on leur destinait, et pour bien marquer leur mauvaise humeur, empêchèrent

les citoyens de se porter aux secours du bâtiment qui brûlait.

L'autorité militaire n'en persista pas moins à vouloir réunir les soldats quelque part, et résolut de construire des casernes. L'endroit où se trouve l'église Bon-Secours lui parut un site convenable, et le gouvernement le demanda officiellement.

« Une demande de cette nature (1), dit M. Faillon, devait alarmer justement tous les paroissiens de Ville-Marie. M. Montgolfier, comme curé titulaire, et M. Jollivet, curé d'office, réunirent les marguilliers, et après avoir mûrement délibéré sur la demande du gouvernement, l'assemblée répondit que la paroisse était dans le dessein de rebâter cette chapelle, ne pouvait abandonner ce terrain. Que si cependant il était jugé nécessaire au service du roi, elle consentait à le vendre à Sa Majesté, afin que le prix fut employé à l'achat d'un autre terrain commode pour la chapelle ; le tout avec l'agrément de l'archevêque de Québec. Cette résolution arrêta les entreprises officielles. »

On voit qu'il fut plus facile, il y a un siècle, de s'entendre qu'aujourd'hui ; cependant les citoyens d'alors avaient moins de cause de s'alarmer que les Montréalais de nos jours, car on n'avait que des ruines à défendre. Comme l'on sait, ce ne fut que cinq ans plus tard, en 1771, que l'on put commencer à rebâter l'église actuelle. D'après les registres de la paroisse de Ville-Marie, MM. Lemoine, Gosselin, Chs. Lefebvre et Papineau furent chargés de recueillir des souscriptions pour subvenir aux frais de l'entreprise.

« Le 30 juin 1771 on se rendit en procession solennelle au terrain, comme on eût fait à pareil jour, au temps de la sœur Bourgeoys, en 1675. Là, au milieu d'un grand concours, M. Montgolfier replaça d'abord la première pierre de l'ancienne église ainsi que la plaque de plomb et l'image de la sainte Vierge qu'on avait trouvées en creusant les fondements, et posa ensuite la première pierre de la nouvelle église. Sous cette pierre on avait mis une médaille d'argent du pape Clément VIII et une grande plaque de plomb gravée à l'image de la vierge avec l'inscription D. O. M. *Beate Mariæ Auxiliatricis, sub titulo Assumptionis*. »

« D'autres pierres fondamentales furent posées dans les divers angles de l'église par les personnes les plus honorables du pays : MM. Roch de St. Ours, Luc Deschamps de Lacorne, Picotté de Bellêre, tous chevaliers de St. Louis, M. Lemoine, baron de Longueuil, M. Bourassa, marguillier en charge, MM. Gosselin, Porlier Jacques Auger, Dufy Desaulniers. Sous le seuil de la porte, M. Jollivet posa une dernière pierre avec une plaque de plomb portant une inscription latine. » (2)

Comme on vient de le voir, l'église actuelle conserve tout ce qui reste de la première—des souvenirs qui remontent à au-delà de deux cents ans, souvenirs très anciens pour nous. Mais ce ne sont pas les seuls qu'elle renferme. Le maître-autel, le baldaquin, toutes les boiseries dorées de l'église actuelle, ornaient jadis l'église de Notre-Dame, ouverte au culte en 1678 et démolie en 1823. Elle s'élevait en face de l'emplacement de l'église actuelle, au beau milieu de la rue Notre-Dame, qu'elle barrait complètement. Ne dirait-on pas que ce vieux temple a reçu la mission de conserver tout ce qui reste des premières églises de Ville-Marie ?

Puisque nous sommes à parler du vieux Montréal, disons un mot de deux maisons situées dans le voisinage immédiat de Bon-Secours et auxquelles se rattachent aussi des souvenirs historiques. C'est dans la maison sise à l'angle de la rue Bon-Secours et de la rue St-Paul, côté nord-est, qu'a été imprimée, pendant plusieurs années, la *Gazette de Montréal*, fondée en 1775 par Fleury Mesplet. Un peu plus loin, en remontant la côte, et sur le côté sud-ouest de la rue, se trouve la résidence occupée par Papineau avant 1837.

A. D. DECELLES.

(1) Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'église dans l'Amérique du Nord.

(2) Voici la traduction de cette inscription : « Ce temple, dédié à Dieu très bon et très grand et à la bienheureuse Marie Auxiliatrice, bâti en 1675, consumé ensuite par les flammes en 1754, a été rebâti et agrandi par les citoyens de Ville-Marie, très affectionnés au culte de cette bienheureuse vierge, le 30 juin, à pareil jour où la première pierre de l'ancienne église avait été posée. »

## UN MÉNAGE POÉTIQUE

A. M. A. D. DECELLES,  
Rédacteur de *L'Opinion Publique*.

Mon cher ami,

Lisez les deux anecdotes humoristiques qui suivent, écrites ou plutôt ébauchées sur des feuilles volantes, par Octave Crémazie, et que j'ai trouvées parmi ses papiers ; vous jugerez vous-même si vous devez les publier. Dans l'étude biographique que j'ai écrite sur lui l'année dernière dans la *Revue Canadienne*, je n'ai fait qu'indiquer en passant un des traits saillants de son esprit. La note gaie, le sentiment du haut comique. Ce rare esprit était un diamant à plus d'une facette, et celle-là n'en était pas une des moins brillantes. Les ennuis de l'exil n'avaient pas détruit en lui cette tendance naturelle. Dans la solitude qu'il s'était faite au milieu de la forêt humaine qu'il habitait, il se tenait toujours à l'affût, à l'exemple de ces chasseurs canadiens de nos bois auxquels il se comparait assez souvent. Un mot, une attitude, un geste, rien n'échappait à son observation que nul ne venait distraire. Le côté comique des situations était une des ses plus délicates créations, et il le relevait avec une finesse d'ironie que Molière n'eût pas désavouée. On en trouvera quelque chose dans les deux ébauches suivantes, qui font connaître Crémazie sous un jour que la plupart de ses admirateurs ne soupçonnent guère.

« En 1864, j'habitais le Marais. Pendant l'hiver, j'allais, après mon dîner, lire les journaux dans un café de la rue Saint-Louis, aujourd'hui rue de Turenne. La clientèle de l'établissement se composait de petits rentiers et d'employés qui venaient chaque soir faire leur partie de dominos ou de piquet en dégustant leur demi-tasse.

Ce café était calme comme un cabinet de lecture, pas d'éclats de voix, pas de rires bruyants ; on y parlait peu et bas. Les personnes qui faisaient le plus de bruit étaient deux joueurs de bésigue, le mari et la femme, placés à la table voisine de celle que j'occupais habituellement. Le mari paraissait avoir cinquante-cinq ans. La femme, sèche et jaune, accusait tout aussi bien soixante hivers que quarante-cinq printemps. Ce qui attirait l'attention sur mes voisins, c'était leur manière étrange de jouer le bésigue. Quand le mari disait : Quarante de bésigue, la femme répondait :

Aux petits des oiseaux il donne leur pâture  
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

La femme annonçait-elle quatre-vingts de roi, le mari reprenait :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Un soir, intrigué par ce mélange de bésigue et de poésie, je prêtai une oreille attentive à la conversation des deux joueurs :

—Je te le répète, disait le mari. Jamais tous ces poétaillons de nos jours ne pourront faire un vers comme celui-ci :

Tremblez tyrans, vous êtes immortels.

—Soixante de dames, reprit la femme. Mon ami, j'aime mieux le vers de la strophe suivante :

Consolez-vous, vous êtes immortels.

—Cinq cents, fit le mari. Ah ! l'abbé Delille, quel grand poète ! et dire qu'on ose lui préférer ces auteurs contemporains qui riment en dépit des lois de la poésie et du bon sens.

Racine, Boileau, Delille, voilà les trois génies qui sont la gloire de notre belle patrie. Eugénie, tu sais que je suis poète et que mon poème *Eugénie, ou le triomphe de la beauté et de la vertu*, fera une révolution complète dans la poésie. Eh bien, entre nous, je suis certain que dans la postérité mon nom sera aussi célèbre que celui de l'abbé Delille.

—Cent d'as, répondit Eugénie. Oui, mon ami, je le crois, et je suis toute fière d'avoir contribué pour une bonne part à ce poème qui doit immortaliser notre nom.

Et la conversation, entremêlée de citations des auteurs classiques, continua ainsi toute la soirée.

Le lendemain, je trouvai l'occasion de faire quelques